

**GESTION, COMPTABILITE, TARIFICATION INTER**

# Réforme de la tarification des SSIAD

## Comprendre et appréhender les conséquences

**Parcours de formation mutualisé, en partenariat avec :**



### Contexte

La réforme de la tarification des SSIAD s'applique dès 2023. Les nouvelles règles de tarification qui prévoient le recours à une équation tarifaire impliquent des obligations nouvelles pour ces services tant en matière de transmission de données que de présentation budgétaire.

### Personnes concernées / Prérequis

Directeurs de SSIAD, directeurs ou responsables administratifs et financier, comptables, contrôleurs de gestion, décideurs. Pas de prérequis pour cette formation.

Maîtriser les compétences numériques de base (navigation internet, messagerie)

### Objectifs opérationnels

- Comprendre les nouvelles règles de tarification des SSIAD
- Comprendre et anticiper les nouvelles procédures budgétaires.

### Contenu

#### 1. Les nouvelles règles de tarification

- L'inversion de la logique tarifaire
- La dotation globale de soins
  - Le forfait global de soins
    - Les frais de structure et de transports
    - Les interventions
    - Le mécanisme de convergence
  - Les financements complémentaires
- La future dotation de coordination aide-soins

#### 2. Les nouvelles obligations des SSIAD

- Les données à transmettre annuellement
  - Le cadre transitoire
  - La sanction
  - Le contrôle des données transmises
- Le cadre budgétaire

### Méthodes pédagogiques et déroulement de la formation

- Disposer d'un ordinateur avec une connexion internet, un micro et si possible une webcam (voire un casque si espace de travail partagé).
- Les stagiaires pourront être présents dans une même salle disposant d'un vidéo projecteur.
- Ressources pédagogiques mises à disposition des stagiaires.

**Au préalable :** un recensement des besoins est transmis aux participants afin que le formateur puisse adapter la formation aux attentes et besoins exprimés. Ce questionnaire permet également l'évaluation des prérequis et de s'assurer de la bonne adéquation entre les attentes des participants par rapport au contenu de la formation.

**Pendant la formation :** accueil des participants et présentation du déroulement de la formation (outils méthodologiques...)

A l'issue de la formation, l'URIOPSS de Normandie s'engage à délivrer un **certificat de réalisation**, dont une copie sera à remettre aux stagiaires, certificat basé sur le temps de connexion du participant.

### Les outils pédagogiques

- Power point
- L'ensemble des supports présentés sera transmis aux participants.

### Déroulement

- Modalité : **distanciel INTER RESEAU**
- Durée : **3 heures de formation**
- Date au choix : **le 09, 10 ou 11 mai 2023**
- Horaires : **14h00 – 17h00**
- Lieu : **DISTANCIEL**
- **12 participants maximum**

### Accessibilité de la formation



Pour toutes les personnes en situation de handicap, l'URIOPSS de Normandie a la possibilité d'adapter, dans la mesure du possible, les conditions d'accueil ainsi que le contenu de la formation en fonction du handicap. N'hésitez pas à nous faire part de vos besoins éventuels à l'adresse mail suivante : [n.ponchelle@uriopss-normandie.fr](mailto:n.ponchelle@uriopss-normandie.fr)

### Méthode et modalités d'évaluation

- Evaluation des acquis en cours de formation (test, QCM, quizz, exercices d'application...)
- Evaluation de la satisfaction des stagiaires en fin de formation

### Tarif ADHERENT (à jour de la cotisation 2023)

Coût pédagogique : **125,00 €** par stagiaire

---

### Intervenant

**Maxime CHOMETON** - Conseiller technique Gestion-tarifification, Uriopss Grand Est